



ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ  
DES SALARIÉS ET DES RETRAITÉS  
DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

## RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux membres de l'association,

Nous vous avons réunis en assemblée générale afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous puissiez examiner et vous prononcer sur les comptes annuels de notre association pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les documents prescrits par la loi sont mis à votre disposition avec le présent rapport, à savoir :

- Les comptes annuels 2018 (bilan, compte de résultat et annexe légale) ;
- Le budget prévisionnel 2019 ;
- Le texte des résolutions soumises à votre approbation ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

Le présent rapport financier porte sur l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2018.

Les comptes de l'exercice ont été élaborés par le trésorier et présentés conformément aux dispositions légales, dans le respect des principes prévus par le Plan comptable général ainsi que par les règlements ANC.

Nos comptes ont été contrôlés par notre commissaire aux comptes, qui vous présentera par ailleurs son **rapport sur les comptes annuels** pour l'exercice 2018.

### **I – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

#### Faits marquants au cours de l'année écoulée

L'association Talents et Partage affiche un excédent comptable de **+65,3 k€** au titre de l'exercice 2018.

**2 830** adhérents sont enregistrés en 2018 en augmentation de 452 par rapport à 2017 (2 378 adhérents).

115 projets ont été financés en 2018 pour un montant total de 480 k€, soit une moyenne par dossier de 4 177 €. Pour mémoire, 118 projets pour un montant total de 455 k€, avec une moyenne de 3 858 € par dossier ont été financés en 2017.

Il est à noter, entre 2017 et 2018 : une diminution en volume de 3 projets soumis au Conseil d'administration et une augmentation moyenne des dons de 8 % (soit 319€).

### Examen du compte de résultat 2018

Notre association présente des **ressources** à hauteur de 593,7 k€ en 2018 contre 584,5 k€ en 2017 (cf le tableau emplois/ressources réglementaire). Ils se composent de **recettes associatives** à concurrence de 590,4 k€ et de produits financiers, exceptionnels pour 3,3 k€.

Comme en 2017, nous avons reçu de la Société Générale **400,0 k€** de **subvention** destinée à la couverture de nos **projets caritatifs** en 2018.

Par ailleurs, celle-ci a maintenu la **subvention de fonctionnement** qu'elle nous accorde à hauteur de **65 k€** et qui nous sert à couvrir l'essentiel de nos frais généraux.

Au cours de l'exercice, nous avons enregistré des adhésions et collecté des dons dans le cadre d'événements que nous avons organisés (exemple : petits déjeuners solidaires, pièce de théâtre TOPAZE) à hauteur de **125,4 k€** contre 108,7 k€ en 2017, soit une progression de +15 %.

Nos **adhésions** ont fortement augmenté en 2018 (+18 %). Les 2 830 adhérents se répartissent ainsi par ordre décroissant : France et Luxembourg (2 131 dont 22 au Luxembourg), Madagascar (334), Bénin (80), Burkina Faso (116), Slovénie (83), Maroc (67), Côte d'Ivoire (8) et Guinée Conakry (11). Il est à noter que les adhésions 2018 des implantations Madagascar et Burkina ont été appelés en 2019.

L'emploi de nos ressources se monte à 570,7 k€ et se résume ainsi :

- Premier poste (84 % du total) : les **financements de projets caritatifs**. 115 projets ont été subventionnés pour un montant global de **477.5 k€**. Les plus fortes dotations ont profité aux actions suivantes : associations partenaires « Coup de Pouce » (46,5 k€ pour 13 actions à l'international) et « Spécial Olympic » (40 k€ pour des courses à La Défense et dans 5 autres villes françaises). Aucun autre projet ne dépasse 10 k€.
- Deuxième poste (15 %) : les **frais de fonctionnement**. Ils se composent des coûts de personnel (57,4 k€) et des « achats et charges externes » (35,5 k€). Outre les honoraires du Commissaire aux comptes, elles couvrent les prestations externes principalement les frais d'internet, hébergement des bases de données, les missions et réceptions, les frais bancaires.

Nos comptes comportent comme l'année passée des « **engagements à réaliser** » à hauteur de - 42 k €. Vous trouverez leur décomposition dans l'annexe légale (voir § 3.04 et § 4.4).

Nous n'avons pas valorisé dans nos comptes les prestations en nature (bénévolat) dont l'association bénéficie effectivement. Elles se composent de mises à disposition gratuites de la part de la Société Générale (local, outils d'exploitation) et de temps passé par nos membres, tant pour l'étude des projets à financer que dans l'organisation de nos nombreuses actions.

## Examen du bilan au 31 décembre 2018

Sur le plan financier, notre situation est toujours saine.

Nos **actifs** sont essentiellement constitués par les comptes bancaires dont la liste est fournie dans l'annexe légale (§3.02). Ils comportent un compte sur livret et un compte livret association qui ont permis de recevoir 1 k€ d'intérêts en 2018.

Le **passif** est constitué pour l'essentiel par nos fonds propres (197,3 k€) qui comprennent 65,3 k€ d'excédent 2018, mais aussi par les fonds dédiés (10,3 k€) et par 46,5 k€ de dettes, dont 26,3 k€ de dettes sur projets financés. Ces dettes ont été acquittées dans les premières semaines de 2019.

## **II - CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Pour information, une convention pluriannuelle nous lie avec l'association **Imagine for Margo**, dont la Présidente, Mme Patricia Blanc, et le Trésorier, M. Olivier Blanc, étaient encore administrateurs de Talents et Partage au début 2017. Ils n'ont pas renouvelé leurs mandats dans notre association lors de l'Assemblée Générale du 28 juin 2017.

Nous vous renvoyons à ce sujet au **Rapport spécial sur les conventions réglementées** de notre commissaire aux comptes.

## **III – REMUNERATION DES DIRIGEANTS**

Nous vous informons que les dirigeants de l'association (Président, Secrétaire, Trésorier) sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat.

Les quelques frais engagés par le président et par certains membres du Conseil d'administration (frais de déplacements et de restauration engagés exclusivement dans le cadre d'activités de Talents et Partage) sont remboursés sur présentation des justificatifs.

## **IV – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2018.**

Nous vous proposons d'affecter l'excédent net de l'exercice, soit la somme de 65.331€ au poste *Report à nouveau*.

A noter que le total de nos fonds associatifs, après affectation de cet excédent, serait ainsi porté à la somme de 197,3 k€.

## **V – EVOLUTIONS ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Notre objectif de 2019 est de tendre vers un compte Emplois-Ressources à l'équilibre.

Nous continuons par ailleurs de travailler à améliorer nos outils de gestion et de comptabilité.

## **VI – COTISATIONS DES MEMBRES**

Nous vous proposons également de vous exprimer sur le niveau des cotisations réclamées à nos membres.

Pour mémoire, le dernier barème des cotisations votées précédemment en Assemblée Générale se détaillait de la manière suivante :

- Montant de base : 25 euros
- Slovénie : 7 euros
- Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Madagascar, Maroc, Guinée Conakry : contre-valeur de 3 euros en devise du pays.

Nous vous proposons de le voter à l'identique pour l'année 2019.

Je souhaite que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner au conseil d'administration quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Fait à Paris, le 29 mai 2019